



1. Qui sommes-nous ?

Située au cœur de la Province de Hainaut à 30 minutes de Bruxelles, Mons et Charleroi, la Ville de La Louvière, en ce compris le CPAS de son ressort, est le premier employeur public de la région du Centre avec un personnel de +- 1500 agents.

Les missions, projets et activités initiés et portés par le pouvoir politique local sont très larges et diversifiés : citoyenneté, économie, écologie, enseignement, éducation, digitalisation, assistance sociale, médicale, événementiel, aménagement du territoire, culture, tourisme, ..

2. La mission

Nous sommes à la recherche d'une ouvrière ou d'un ouvrier, enthousiaste, motivée-motivé qui assurera ses missions au sein du département Infrastructure.

Elle ou il sera chargé•e des missions suivantes :

- Préparer, entretenir et nettoyer des chantiers
- Charger, décharger des matériaux et les placer dans les aires de travail
- Mélanger, verser et étendre des matériaux
- Préparer, entretenir et nettoyer les outils mis à disposition
- Assurer la sécurité du chantier
- Saler les voiries en période hivernale
- Terrasser manuellement
- Entretien et réparation la voirie
- Poser des dalles, briques de béton ou klinkers dans le cadre des réparations de trottoirs
- Poser des éléments linéaires (bordures, filets d'eau, ...)
- Remettre en ordre une voirie après des dégâts occasionnés par un effondrement
- Poser ou remettre à niveau des taques de chambres de visite et d'avaloirs
- Poser des empièvements de tous types
- Placer le mobilier urbain
- Placer les panneaux électoraux
- Effectuer de petits travaux de maçonnerie intérieure ou extérieure
- Effectuer divers travaux de carrelage
- Poser l'hydrocarboné
- Effectuer des travaux de réparation de cimentage
- Mettre la signalisation adéquate sur la voirie lors des chantiers
- Lire et exécuter des plans
- Installer, démarrer un chantier, mettre les niveaux en toute autonomie
- Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et/ou des bâtiments.
- Assurer l'approvisionnement du poste de travail en matériel et matériaux.

3. Les diplômes et compétences requises

A. Diplôme

1. Être au moins titulaire d'un diplôme ou certificat homologué d'études techniques secondaires supérieures, de cours techniques secondaires supérieurs ou d'un titre réputé équivalent, dans la ou les qualification(s) répondant à la fonction à exercer,

OU

posséder un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.

OU

posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon.

Permis : Être titulaire d'un permis de conduire de la catégorie B au moins (La possession du permis C sera considérée comme un atout non négligeable)

B. Compétences

- Capacité à travailler de manière autonome sur base des consignes reçues
- Capacité à travailler de manière pro-active
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Faire preuve de rigueur dans le travail
- Aptitude à communiquer un savoir-faire et des consignes
- Utilisation correcte et entretien des outils et/ou véhicules mis à disposition
- Souci du perfectionnement
- Faire preuve d'assiduité, de discrétion et de respect tant vis à vis du citoyen que du personnel et de la hiérarchie

4. Notre offre

Nous vous offrons un contrat à temps plein (38 h/semaine) ainsi que de nombreux avantages :

- Un équilibre entre vie privée et professionnelle
- Une rémunération mensuelle minimum brute indexée au grade d'ouvrière D4 de 2.553,67 € (0 année d'ancienneté) à 3.893,31 € (25 années d'ancienneté)
- Un minimum 30 jours de congés par an
- La prise en compte de votre ancienneté antérieure au sein d'un service :
 - public : l'entièreté
 - privé : maximum 10 ans – considérée comme utile à l'exercice de la fonction
- Des chèques repas d'une valeur faciale de 6 euros
- Des possibilités d'évolution de carrière et de formations
- Un environnement de travail moderne, agréable, facile d'accès et avec parking aisé
- Un remboursement à 100% des frais de déplacement en transports en commun (du domicile au lieu de travail)
- Un remboursement des kms parcourus en vélo (selon certaines modalités)
- Divers avantages via le service social collectif
- Possibilité de participer à des team-buildings
- Un employeur soucieux de l'environnement (tri des déchets, éco-team, éco-responsable...)
- Un emploi au sein d'une institution publique dont les valeurs sont : la communication, le respect, le service aux usagers, le professionnalisme, la collaboration)
- Possibilité d'horaire d'été (selon la météo – canicule)

Lieu de travail : La Louvière

5. Comment postuler ?

Les candidatures (lettre de motivation, Curriculum Vitae, copie du diplôme) doivent être adressés **au plus tard pour le 24/01/2024** par courriel à l'adresse mail suivante : emploi@lalouviere.be en l'intitulant impérativement « **Candidature pour le poste d'ouvrier/ouvrière D4 pour le service Voirie** »

6. Le Processus de recrutement

Afin de pouvoir être désignée – désigné, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Être Belge , ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou encore ressortissant hors de l'Union européenne.
2. Jouir de ses droits civils et politiques ;
3. Être de conduite irréprochable et fournir un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;
4. Être âgé de 18 ans au moins à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;
5. Être au moins titulaire d'un diplôme ou certificat homologué d'études techniques secondaires inférieures, de cours techniques secondaires inférieurs ou d'un titre réputé équivalent, dans la ou les qualification(s) répondant à la fonction à exercer, OU posséder un titre de compétences de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré. OU posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon.
6. Justifier d'une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
7. Satisfaire à un examen de recrutement comportant :
 - Épreuve écrite (éliminatoire) :
Questionnaire à choix multiple portant sur les connaissances générales et professionnelles.100 points.
 - Épreuve orale et pratique :
Permettant d'apprécier :
 - la présentation, la maturité et la motivation.
 - la compréhension écrite et parlée de la langue française.
 - les aptitudes professionnelles suivantes :
 - Reconnaissance de matériaux courants de voirie.
 - Reconnaissance d'outils courants et entretien.
 - Questions sur la composition des mortiers, bétons et mise en œuvre.
 - Notions de sécurité (protection individuelle, transport manuel des charges, ordre sur chantier et aux postes de travail, signalisation de chantiers).
 - Travail de maçonnerie.
 - Questions élémentaires sur la pose de revêtements hydrocarbonés.
 - Épandage de pierrailles, y compris leur cylindrage.
 - Prestations des consignes hivernales, lutte contre la neige et le verglas.

Planning des épreuves : écrit fin février 2024 et oral courant du mois de mars 2024

La Ville de La Louvière se réserve le droit de modifier le calendrier des épreuves

Remarques :

1. L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.
2. Un extrait du casier judiciaire conformément aux dispositions arrêtées par le code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé (modèle 1) pourrait vous être réclamé au cours de la période de recrutement.
3. La candidate - le candidat en possession d'un diplôme supérieur à celui fixé dans l'avis d'appel ne pourra en aucun cas se prévaloir de ce titre pour une éventuelle revalorisation d'échelle en cas de désignation.
4. Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure. Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail (emploi@lalouviere.be) ou par téléphone (064/77.39.67) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place des adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation seront communiquées.
5. Nous rencontrons parfois des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook.... ». Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.

7. Contact

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur WARCHU-LINSKI Christophe, Chef de bureau technique ff, au 064/23.88.78

